

AVIS D'APPEL À CONCURRENCE :
CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE (NIVEAU ESQUISSE +)
CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE SOUS-PRÉFECTURE DE PALAISEAU

Publié le 21 AOUT 2017

CONTENU DE L'AVIS

AVIS DE CONCOURS:

Ce concours est couvert par la directive 2014/24/UE.

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR :

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

- Mme Léa DARRENOUGUE,
DRHM/PMG – Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France
91010 Évry,
01 69 91 91 85,
lea.darrenougue@essonne.gouv.fr

- Mme Nathalie BERT,
DRHM/PMG – Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France,
91010 Evry
01 69 91 91 80
nathalie.bert@essonne.gouv.fr

I.2) Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

- Mme Léa DARRENOUGUE,
DRHM/PMG – Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France 91010 Évry,
01 69 91 91 85,
lea.darrenougue@essonne.gouv.fr

- Mme Nathalie BERT,
DRHM/PMG – Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France,
91010 Evry
01 69 91 91 80
nathalie.bert@essonne.gouv.fr

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Préfecture de l'Essonne,
DRHM/PMG
à l'attention de Mme Léa DARRENOUGUE
Boulevard de France
91010 Évry cedex.

I.3) Type de pouvoir adjudicateur : Ministère de l'Intérieur - Préfecture de l'Essonne.

I.4) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

I.5) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II: OBJET DU CONCOURS / DESCRIPTION DU PROJET:

II.1) Description:

II.1.1) **Intitulé attribué au concours par le pouvoir adjudicateur** : Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction de la Sous-préfecture de Palaiseau.

II.1.2) **Description succincte** : Le concours est passé en application de la directive 2014/24/UE sur la passation des marchés publics. Il s'agit d'un concours restreint d'architecture de niveau Esquisse + attribuant au titulaire une mission de base de maîtrise d'œuvre, domaine bâtiment construction neuve. La mission OPC et SSI sont des missions complémentaires.

La Sous-préfecture devra permettre l'accueil du service des Étrangers, le bureau du cabinet et de la sécurité, le bureau des actions interministérielles, des locaux communs : réunion et convivialité, archives, locaux techniques..., de la logistique et de logements, des parkings pour le personnel.

Le projet s'inscrit dans le périmètre de la ZAC de l'École Polytechnique. La surface du terrain d'assiette est estimée à environ 2354 m², la surface utile du bâtiment est estimée selon le programme à 1482 m².

Le coût des travaux est estimé à 3 797 000 euros HT

II.1.3) **Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV)** : 71220000.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE:

III.1) **Critères de sélection des participants** : Critères de sélection des candidatures :

- La diversité de références des équipes en matière de construction d'établissements recevant du public, en particulier les sous-préfectures / préfectures.
- Les compétences et la composition des équipes;

III.2) **La participation est réservée à une profession particulière** : Oui

Candidature individuelle ou sous la forme d'un groupement pluridisciplinaire doté des compétences nécessaires à la réalisation des études et à leurs exécutions.

L'équipe librement constituée, si elle est présentée sous forme de groupement sera obligatoirement celle d'un groupement solidaire conjoint et le mandataire solidaire sera obligatoirement l'architecte.

Le mandataire, à la différence des autres membres du groupement, ne peut pas se présenter dans plusieurs équipes candidates.

L'équipe devra comprendre obligatoirement un architecte inscrit à l'ordre des architectes et disposer des compétences suivantes :

- de structures,
- de système de sécurité incendie (S.S.I.),
- d'acoustique,
- de fluides et thermique,
- d'économie de la construction,
- d'aménagements paysagers,
- de VRD,
- des compétences transversales en matière de développement durable et d'utilisation de matériaux éco-responsables (chanvre, bois, grès...)
- OPC.

Les BET doivent présenter les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou

des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

SECTION IV: PROCEDURE:

IV.1) **Type de concours** : Restreint

Nombre envisagé de participants : nombre minimal 3 / nombre maximal 5

IV.1.1) **Noms des participants déjà sélectionnés** :

IV.2) **Critères d'évaluation des projets** : Les critères d'évaluation des projets sont les suivants (par ordre décroissant d'importance) :

- la qualité architecturale et technique (y compris dans la prise en compte du développement durable);
- l'adéquation entre le programme et le projet,
- l'insertion urbaine du bâtiment dans son environnement,
- l'engagement sur les délais,
- le coût du projet,
- le coût global (fonctionnement, exploitation, maintenance et entretien).

IV.3) **Renseignements d'ordre administratifs:**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur** : pref91smgsp03

IV.3.2) **Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels** :

Documents payants : non

Modalités de paiement : Le présent avis est envoyé par voie électronique sur le site PLACE et donne un accès libre, direct et complet aux documents de la consultation; dossier gratuit téléchargeable sur le site <http://www.marches-publics.gouv.fr>

IV.3.3) **Date limite de réception des candidatures:**

06/10/2017 à 12 h 00

IV.3.4) **Langue(s) dans lesquelles les projets ou les demandes de participation peuvent être rédigés** : Français.

IV.5) **Récompenses et jury:**

IV.5.1) **Une ou des prime(s) sera / seront attribuée(s)** : Oui.

Nombre et montant des primes à attribuer : Une prime de 22 500 euros (HT), sauf abattement décidé par le jury, sera attribuée à chaque candidat de la phase offre ayant remis l'ensemble des prestations demandées, jugées complètes et conformes aux documents de la consultation et à un rendu d'un projet d'Esquisse +. Pour le lauréat titulaire du marché de maîtrise d'œuvre cette prime constitue une avance sur ses honoraires.

IV.5.2) **Détail des paiements à verser à tous les participants** :

IV.5.3) **Contrats faisant suite au concours** : Oui. Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours.

IV.5.4) **La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur** : Oui

IV.5.5) **Noms des membres du jury sélectionnés** : sans objet

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

VI.1) **Ce concours s'inscrit dans un projet / programme financé par des fonds communautaires** : sans objet

VI.2) **Autres informations** :

Les candidats transmettent leur candidature sous pli cacheté portant les mentions :

"Concours restreint de maîtrise d'œuvre, niveau esquisse +, pour la construction de la Sous-préfecture de Palaiseau - Ne pas Ouvrir".

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe les pièces définies ci-dessous et devra être remis contre récépissé au pôle des moyens généraux aux heures d'ouverture des bureaux soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h00 à 16h30 ou sous format dématérialisé sur la plateforme

PLACE ou, s'il est envoyé par la poste, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant la date et l'heure limite de réception des candidatures, à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Essonne,
DRHM – PMG
A l'attention de Mme DARRENOUGUE Léa
Boulevard de France
91 010 EVRY Cedex

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu; il sera renvoyé à son auteur.

La transmission des candidatures par voie électronique est autorisée La réponse des candidats devra être :

- soit complètement électronique,
- soit complètement papier.

Les réponses pour partie « électronique » et pour le reste « papier » seront refusées. La transmission des candidatures par mail n'est pas autorisée.

L'enveloppe devra contenir les pièces suivantes :

1. Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise,
 - Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants ; dans le cas d'un groupement d'entreprises, ce document devra être daté et signé en original par tous ses membres et par le mandataire qui sera explicitement désigné par les membres du groupement (DC 1) ;
 - Déclaration du candidat (ou formulaire DC2) entièrement renseignée, datée et signée ;
 - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
 - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société ;
2. Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Ces éléments demandés seront renseignés dans le cadre de réponse (Volet N°1) fourni par maître d'ouvrage. Ce cadre est à compléter impérativement par les candidats sous-peine de rejet. Ce cadre doit être fourni en : EXCEL, PDF et papier (la version papier n'est pas exigée dans le cadre d'une candidature électronique).

3. Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
 - La liste des références (mandataire, Co-traitant, S-traitant) relatives à des opérations similaires à celle du présent concours : bâtiments tertiaires avec forte problématique d'accueil du public et réalisés en ZAC. Les références en préfectures et sous-préfectures seront appréciées. Pour chacune des références - datant de moins de 5 ans, des illustrations seront jointes, ainsi que la mention du maître d'ouvrage, du type de programme réalisé (et non projeté), de la surface et du coût définitif ;
 - Pour le mandataire ou les architectes du groupement : fournir la présentation graphique d'une sélection de cinq références de technicité et de complexité équivalentes, menées à terme au cours des cinq dernières années, indiquant notamment pour chacune le montant, la date, la surface et le destinataire public. Ces références feront l'objet d'un échantillonnage de cinq photographies, selon le format de présentation fourni par le maître d'ouvrage (Volet N°2). Il est précisé que seules ces

cinq références seront analysées par le jury. Les références en restructuration ne seront pas analysées.

- Photocopie de l'attestation d'architecte ;

Ces éléments seront renseignés dans le cadre de réponse (Volet N°2), fourni par maître d'ouvrage. Ce cadre est à compléter impérativement par les candidats sous-peine de rejet.

Dans le cadre d'une candidature papier : le dossier de candidature ainsi que le cadre de réponse (volet n°1 et 2) seront remis à la fois sur support papier et sur CD Rom (fichier.XLS pour le cadre de réponse).

Dans le cadre d'une candidature électronique : le cadre de réponse (volet n°1 et 2) devra être renseigné et remis sous format PDF et EXCEL (impérativement).

Dans tous les cas, si le cadre de réponse n'est pas remis conformément au modèle du maître d'ouvrage (modifié) ou non remis, la candidature sera écartée.

VI.3) Procédures de recours :

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Versailles

Adresse :

56 avenue de Saint Cloud

78 011 VERSAILLES

Tél. :01.39.20.54.00

Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Télécopieur : 01.39.20.58.90.

Adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

VI.3.2) Introduction des recours :

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Versailles

Adresse :

56 avenue de Saint Cloud

78 011 VERSAILLES

Tél. :01.39.20.54.00

Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Télécopieur : 01.39.20.58.90.

Adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

VI.4) Date d'envoi du présent avis : 21 août 2017